

INFORMATION PRESSE

21^{ème} jour de confinement

La Rochelle : point de situation quotidien COVID19 pour la Ville, la Communauté d'Agglomération et le CCAS lundi 6 avril 2020

Dans le cadre de la lutte nationale contre la propagation du COVID19, la Ville, la Communauté d'Agglomération et le CCAS de La Rochelle prennent toutes les dispositions nécessaires pour faire appliquer les mesures gouvernementales, protéger les agents des services publics qui poursuivent leurs missions essentielles, s'assurer de la sécurité des habitants, les plus exposés et les plus démunis en particulier. Un dispositif spécial est également mis en œuvre pour accompagner les acteurs économiques.

Un point quotidien est envoyé à la presse du lundi au samedi. Les informations sont relayées sur les sites internet et réseaux sociaux des collectivités.

La quatrième semaine de confinement démarre ce lundi 6 avril aussi Jean-François Fontaine, Maire de La Rochelle, Président de la Communauté d'Agglomération, Président du CCAS, appelle les habitants à la patience pour bien respecter le confinement et les encourage à continuer de suivre scrupuleusement les mesures de sécurité sanitaire.

A partir d'aujourd'hui et jusqu'à nouvel ordre, la collecte des bacs bleus ou sacs noirs aura lieu lundi, mercredi, jeudi et samedi dans les secteurs hyper-centre et Vieux-Port. Pour les autres secteurs rien ne change. Les bacs bleus ou sacs noirs doivent être sortis entre 18 heures et 19h30 dans l'hypercentre, et de 19h30 à 4 heures du matin dans le secteur Vieux-Port. La collecte des sacs jaunes et des bacs jaunes continue chaque mercredi et les conteneurs enterrés sont toujours accessibles. Toutes les informations concernant les déchets sont disponibles sur le site de la Communauté d'Agglomération www.agglo-larochelle.fr.

Les marchés se dérouleront mardi, vendredi matin et dimanche à Châtelailon-Plage, mardi matin à Saint-Xandre, mercredi matin à Thairé, Salle-sur-Mer et au Marché central de La Rochelle, jeudi matin à Port-Neuf à La Rochelle, vendredi matin à Marsilly et Esnandes, vendredi après-midi à Périgny. A Clavette un commerce de fruits et légumes la semaine et de vente d'huîtres le weekend est autorisé à côté de la boulangerie. A partir du 7 avril un poissonnier sera également à Rompsay le mardi matin et un charcutier-fromager le mercredi matin.

La vie démocratique se poursuit et s'adapte. Ce lundi a eu lieu la première visioconférence avec l'ensemble du Conseil municipal de La Rochelle pour faire le point sur la situation exceptionnelle de pandémie. Un Bureau communautaire avec les Vice-Présidents et les Maires des communes de l'agglomération aura lieu mercredi en visio-conférence.

Jean-François Fontaine participera aux réunions hebdomadaires en visioconférence avec Alain Rousset sur tous types de sujets, en particulier celui de l'économie et de l'emploi.

Un rendez-vous hebdomadaire avec les Directeurs des EHPAD publics de La Rochelle et le Service de soin et d'aide à domicile a également lieu.

Enfin chaque jour les sites internet de la Ville de La Rochelle www.larochelle.fr et de la Communauté d'Agglomération www.agglo-larochelle.fr mettent en ligne de nouvelles informations pratiques, des conseils et des ressources, relayées sur les réseaux sociaux [La Rochelle Ensemble](#) et [La Rochelle Agglo](#) afin de suivre l'actualité des services publics, trouver réponse à une question pratique. Ils relaient également les nombreuses initiatives des associations culturelles, des musées, des festivals, des médiathèques, pour adoucir le confinement.

Rappel des contacts

Le numéro vert national gratuit pour toutes questions non-médicales : 0800 130 000

Site du gouvernement : www.gouvernement.fr

Centre Communal d'Action Sociale : 05 46 35 21 00 tous les jours de 9h à 17h ou www.ccas-larochelle.fr pour les situations de précarité, de détresse et d'isolement.

Inscription sur le fichier personnes vulnérables Ville de La Rochelle : 05 46 51 51 42

Entreprises : Communauté d'Agglomération au 05 46 30 34 81

Capitainerie 24h/24, 7j/7 au 05 46 44 41 20 ou capitainerie@portlarochelle.com

Transport Yélo : www.yelo.fr et 0 810 17 18 17 pour le Transport à la demande (TAD)

Accueil des enfants des personnels de santé Scolarisation

Scolarisation - Education Nationale : 05 16 52 68 09 comme suit :

- Lavoisier pour les élèves de Lavoisier, Condorcet et Barthélémy Profit ;
- Raymond Boucher pour ceux de Raymond Boucher et Bongraine ;
- Paul Doumer pour ceux d'Arcère, Massiou, Reaumur, Rey, Valin ;
- Simone Veil pour ceux de Simone Veil, Bernard Palissy, Beauregard ;
- Laleu pour ceux de Laleu et Claude Nicolas ;
- Berthelot pour ceux de Berthelot, Descartes, Pierre Loti, La Genette, Louis Guillet, Grandes Varennes, Jean Bart.

Crèche des Bois des Protestant : inscriptions préalable obligatoire à l'Espace famille 05 46 51 14 87

Accueil périscolaire du lundi au vendredi de 7h à 8h35 et de 16h30 à 19h, Espace famille 05 46 51 14 87

Centre de loisirs du Prieuré ouvert le mercredi à l'Ecole Simone Veil, Espace famille 05 46 51 14 87

Anne Michon – 06 17 01 43 72 / 05 46 30 34 56

RESPONSABLE DES RELATIONS MEDIAS

Communauté d'Agglomération et Ville de La Rochelle
anne.michon@agglo-larochelle.fr / [Facebook Anne Michon](#)